

# Meurtre aux Moulins : les tueurs présumés en prison

Nice-matin  
15/12/2012

Trois hommes et une femme, interpellés à Marseille, ont été présentés au juge d'instruction hier à Nice. Parmi eux se trouverait le duo qui a assassiné Anylson G., le 15 décembre dernier

**D**ans l'univers obscur des règlements de comptes, les enquêtes restent souvent sans réponse ni coupable identifié. Celle-ci pourrait bien, au contraire, avoir été bouclée en un temps record.

Il aura fallu moins de deux mois aux limiers de la crim' pour remonter la trace des tueurs d'Anylson G., froidement abattu à Nice. Tueurs présumés, du moins. Car ces deux hommes de 25 et 31 ans, respectivement soupçonnés d'avoir tiré et conduit le T-Max, sont restés silencieux face aux juges comme aux enquêteurs.

Nice, 15 décembre dernier, 20 h 30. Anylson G., connu sous le nom de «Papa Doc» dans le quartier des Moulins, s'écroule sur le bitume de la place des Amaryllis. Ce père de famille de 32 ans vient de recevoir deux balles dans le dos. Un crime inexplicable pour ses proches. Ils lui rendront hommage une semaine plus tard, au même endroit, dessinant un imposant portrait de la victime.

## Pistolet volé chez... un policier

Aux yeux des policiers, ce crime a tout d'un règlement de comptes dans cette cité où le trafic de drogue est actif. Saisie de l'enquête, la brigade criminelle de la PJ

de Nice va remonter la piste des criminels, rassemblant les indices que ceux-ci ont laissés dans leur sillage.

Le soir des faits, le duo au scooter a pris la fuite en direction de Cagnes-sur-Mer, puis Vence. Les policiers y retrouvent le T-Max abandonné. Ils découvrent aussi l'arme qui a, vraisemblablement, servi au crime. Un pistolet automatique de calibre 9 mm provenant d'un cambriolage chez... un policier. La police technique et scientifique réalise un précieux travail d'identification des traces. Travail qui vient s'ajouter aux constatations, aux surveillances physiques, à l'analyse des déplacements ou à l'exploitation de la téléphonie. Ces investigations tous azimuts mènent les enquêteurs au dernier point de chute des fuyards : Marseille.

## Cavale via la Tunisie et les Pays-Bas

Les tueurs présumés viennent en effet de renouer avec le sol français, après une cavale qui les a menés en Tunisie et aux Pays-Bas. Ils avaient traversé la Méditerranée au départ de Marseille. C'est dans la cité phocéenne, précisément, qu'ils vont être interpellés.

Les tueurs présumés y sont rejoints par deux connaissances. Un homme et une femme suspectés de leur



Un portrait géant de la victime avait été peint sur les lieux du drame, place des Amaryllis. (Photo Franck Fernandes)

avoir prêté main-forte. Ils auraient assisté les fuyards dans leur cavale, fournissant une aide logistique, voire faisant disparaître certains indices compromettants.

Samedi dernier, les brigades de recherches et d'intervention (BRI) de Marseille et Nice ont uni leurs efforts pour procéder au coup de filet dans la cité phocéenne. Les quatre suspects interceptés par l'antigang ont été

transférés à Nice. À l'issue de quatre jours de garde à vue, ils ont été déférés devant le juge d'instruction hier après-midi.

## Mutisme à ce stade

M. O., 25 ans, et H. Z., 31 ans, devaient être mis en examen pour assassinat en bande organisée. Le premier est identifié comme le tireur présumé, le second comme le conducteur du T-Max. Les

deux autres suspects devaient être poursuivis pour recel de malfaiteurs. Hier soir, ils ont été placés en détention provisoire, comme l'avait requis le parquet.

Quel macabre scénario a pu conduire à cette issue tragique, voilà deux mois jour pour jour ? L'instruction pilotée par le juge Alain Chémama va tenter de l'établir en poursuivant ses investigations.

Les enquêteurs de la police judiciaire ont, d'ores et déjà, réuni un certain nombre d'éléments probants.

Sollicités, les avocats de la défense, M<sup>re</sup> Baudoux et Armani, Verrier, Gueniffey et De Surville, n'ont pas souhaité s'exprimer à ce stade. Adrien Verrier, avocat de H.Z., se borne à indiquer que son client « réserve ses déclarations pour plus tard ».

C. C.